

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE (Énercycle)** tenue à l'hôtel de ville de Shawinigan (550, avenue de l'Hôtel-de-Ville), **le jeudi, dix-septième jour du mois d'août deux mille vingt-trois (17 août 2023), SEIZE HEURES (16 H)**, à laquelle sont présents:

Monsieur Michel Angers, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan

Monsieur Réjean Carle, Représentant de la MRC de Maskinongé

Monsieur Luc Dostaler, Représentant de la MRC des Chenaux

Monsieur Paul Labranche, Représentant de la MRC de Mékinac

Madame Nancy Mignault, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé

Monsieur Daniel Cournoyer, Représentant de la Ville de Trois-Rivières

Monsieur Guy Simon, Représentant d'office de la MRC des Chenaux

QUORUM

Formant quorum, sous la présidence de **Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan.

Rés.: 2023-08-5588

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2023
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2023
6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juillet 2023
7. Approbation des directives et des ordres de changements
8. Changement(s) lié(s) aux ressources humaines
9. Fourniture de propane pour le LET de Saint-Étienne-des-Grès (OS-942)
10. Brigade d'intervention spécialisée (incendie et sauvetage en espace clos) - Demande à la SAAQ d'autorisation et de reconnaissance de véhicules
11. Remplacement de la politique afférente aux frais de déplacement -Autorisation
12. Réfection de l'enveloppe du bâtiment d'accueil de l'écocentre de Saint-Étienne-des-Grès (DDP-2023-288)

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

13. Autorisation de signature d'une lettre d'entente avec le syndicat de la section bureau
14. Autorisation de financement d'équipements
15. Modification de la politique afférente aux cadres de garde
16. Période de questions
17. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2023-08-5589

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 15 JUIN 2023**

Il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration d'Énergiecycle tenue le 15 juin 2023.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2023-08-5590

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 22 JUIN 2023**

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil d'administration d'Énergiecycle tenue le 22 juin 2023.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2023-08-5591

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 17 JUILLET 2023**

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil d'administration d'Énergiecycle tenue le 17 juillet 2023.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2023-08-5592

**APPROBATION DES DIRECTIVES ET DES ORDRES DE
CHANGEMENTS**

Il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'approuver, à l'exception de la ligne 1 et de la ligne 4 de la liste indiquée ici-bas, les travaux supplémentaires, les directives de changement, les ordres de changement et les dépenses afférentes indiqués à la liste des directives et des ordres de changement jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2023-08-5593

CHANGEMENT(S) LIÉ(S) AUX RESSOURCES HUMAINES

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'approuver la liste de changement(s) lié(s) aux ressources humaines pour le mois d'août 2023, telle que signée par monsieur Stéphane Lemire, directeur des affaires juridiques et greffier.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2023-08-5594

FOURNITURE DE PROPANE POUR LE LET DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS (OS-942)

ATTENDU les prix soumis suite à un appel d'offres pour la fourniture de propane pour le LET de Saint-Étienne-des-Grès :

Entreprises	Prix (taxes en sus)
Bell Gaz ltée	0,4385 \$ / litre
Supérieur Propane	0,4810 \$ / litre
Capital propane	0,4210 \$ / litre

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat OS-942, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Capital propane, selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2023-08-5595

**BRIGADE D'INTERVENTION SPÉCIALISÉE (INCENDIE ET
SAUVETAGE EN ESPACE CLOS) – DEMANDE À LA SAAQ
D'AUTORISATION ET DE RECONNAISSANCE DE
VÉHICULES**

ATTENDU qu'Énercycle et Récupération Mauricie SENC conviennent de former conjointement une brigade d'intervention spécialisée composée d'un directeur, d'un sous-directeur et de six (6) membres ;

ATTENDU qu'Énercycle est disposé à rendre disponibles des véhicules pour les interventions de cettedite brigade sur son territoire ;

ATTENDU que le territoire d'Énercycle inclut les villes de Trois-Rivières et de Shawinigan ainsi que les MRC des Chenaux, de Maskinongé (sauf le territoire de la Municipalité locale de Maskinongé) et de Mékinac ;

ATTENDU que cesdits véhicules d'urgence doivent utiliser sur le territoire d'Énercycle des gyrophares, et/ou des feux clignotants, et/ou une sirène et que cette utilisation requiert l'obtention préalable d'une autorisation de la SAAQ ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser le chef de service Entretien mécanique, monsieur Jules Leblanc ou le chef de service Boues et matières organiques, monsieur Jimmy Désaulniers, à déposer à la SAAQ, pour et au nom d'Énercycle, une demande d'autorisation pour l'utilisation de gyrophares, et/ou des feux clignotants, et/ou, une sirène, sur les véhicules utilisés par la brigade d'intervention spécialisée formée conjointement avec Récupération Mauricie SENC.

Il est également résolu d'autoriser le chef de service Entretien mécanique, monsieur Jules Leblanc ou le chef de service Boues et matières organiques, monsieur Jimmy Désaulniers, à signer tout document afférent à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2023-08-5596

**REMPACEMENT DE LA POLITIQUE AFFÉRENTE AUX
FRAIS DE DÉPLACEMENT – AUTORISATION**

ATTENDU la signature de la nouvelle convention collective de la section site et de la nouvelle convention collective de la section bureau le 28 juin 2023 ;

ATTENDU que l'annexe G de la convention collective de la section bureau et que l'annexe I de la convention collective de la section site

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

prévoient de meilleures conditions quant aux frais de déplacement, aux frais de chambre ainsi qu'aux frais de repas que la politique de frais de déplacement en vigueur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser le directeur des affaires juridiques et greffier ou la directrice des finances et trésorière à préparer et à signer une nouvelle politique afférente aux frais de déplacement et autres frais inhérents, pour les frais encourus pour et au nom d'Énercycle, par un employé salarié, par un employé cadre ainsi que par un délégué membre du conseil d'administration. Le directeur des affaires juridiques et greffier ou la directrice des finances et trésorière est également autorisé(e) à rendre cette nouvelle politique rétroactive à la date du 28 juin 2023 et à remplacer rétroactivement la précédente politique afférente aux frais de déplacement.

Il est également résolu d'autoriser le directeur des affaires juridiques et greffier ou la directrice des finances et trésorière à prévoir dans cette nouvelle politique une formule d'indexation annuelle et/ou à modifier, durant la période d'application des conventions collectives signées le 28 juin 2023, cettedite politique, et ce, sous réserve que cette politique ou l'amendement soit déposé(e) lors de la prochaine séance ordinaire suivant la signature.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2023-08-5597

**RÉFECTION DE L'ENVELOPPE DU BÂTIMENT D'ACCUEIL
DE L'ÉCOCENTRE DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS (DDP-
2023-288)**

ATTENDU les prix soumis suite à une demande de prix pour les travaux de réfection de l'enveloppe du bâtiment d'accueil de l'écocentre de Saint-Étienne-des-Grès :

Entreprises	Prix (taxes en sus)
Construction Lavigne & Baril inc.	37 485,00 \$
Danoco inc.	49 650,00 \$
CR Nouvel-Air inc.	57 460,42 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2023-288, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Construction Lavigne & Baril inc., selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2023-08-5598

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE LETTRE
D'ENTENTE AVEC LE SYNDICAT DE LA SECTION BUREAU**

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser la directrice adjointe Ressources humaines à signer, pour et au nom d'Énercycle, une lettre d'entente substantiellement conforme à un projet d'entente daté du 15 août 2023 intitulé « *Lettre d'entente pour l'utilisation d'un agent(e) service clientèle externe* ».

Il est également résolu d'autoriser le directeur Opérations et infrastructures ou la directrice adjointe Ressources humaines à signer tout document afférent à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2023-08-5599

AUTORISATION DE FINANCEMENT D'ÉQUIPEMENTS

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'autoriser la directrice des finances et trésorière, madame Caroline Plouffe, à conclure, pour et au nom d'Énercycle, des ententes de type crédit-bail avec la Banque Royale du Canada, et ce, afin de financer les équipements suivants :

1. deux (2) tombereaux articulés pour un montant total, après échange, de 1 389 990 \$, taxes en sus;
2. une (1) chargeuse sur roues pour un montant total de 285 838 \$, taxes en sus ;
3. deux (2) chargeuses rétrocaveuses pour un montant total de 410 243 \$, taxes en sus.

Il est également résolu d'autoriser la directrice des finances et trésorière, madame Caroline Plouffe, à signer, pour et au nom d'Énercycle, tout document afférent à la présente résolution.

Le montant total à financer par ces ententes de type crédit-bail avec la Banque Royale du Canada est de 2 086 071 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2023-08-5600

**MODIFICATION DE LA POLITIQUE AFFÉRENTE AUX
CADRES DE GARDE**

ATTENDU l'adoption d'une *Politique afférente aux cadres de garde* le 16 juin 2022 via la résolution numéro 2022-06-5399 ;

ATTENDU que pour fin de concordance avec les conditions de garde applicables aux employés de la section site, il a lieu de modifier cettedite politique en augmentant les heures afférentes à la compensation de base, en heure, d'une semaine de garde effectuée par un cadre visé par ladite politique ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu de modifier la *Politique afférente aux cadres de garde* en remplaçant, au début de la page 6, le premier chiffre « 4,5 » par le chiffre « 8 ». Pour un cadre visé par ladite politique, cette modification augmente la compensation de base, en heure, d'une semaine de garde et la fait passer de quatre heures et demie (4,5 heures) à huit (8) heures par semaine de garde.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2023-08-5601

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu de lever l'assemblée à seize heures treize (16h13).

Adoptée à l'unanimité

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE